

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 juin 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4076-20182

Cause tarifaire 2019-2020 d'Énergir. Phase 2.

**Avis de participation à la séance de travail du 6 juin 2019 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Par la présente, nous informons la Régie et les participants que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront à la **séance de travail du 6 juin 2019** (sur l'examen des pièces B-0124 et B-0125 relatives à la nouvelle activité de regazéification de GM GNL, l'établissement des coûts de l'utilisation de l'usine LSR par l'activité non réglementée ainsi que les ajustements à la méthode de répartition des coûts de l'usine LSR) en phase 2 du présent dossier.

Nous y serons représentés par **Monsieur Jacques Fontaine, Analyste** et **M<sup>e</sup> Dominique Neuman, Procureur**.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).